

## PROFESSEUR.E EN HYGIÈNE DENTAIRE

**Numéro de processus de sélection :** SCO.2324-0378

**Secteur :** Institut des sciences de la santé et de la vie

**Emplacement :** Campus d'Ottawa (801, promenade de l'Aviation)

**Statut :** Permanent

**Horaire de travail :** Élaboré en fonction des opérations quotidiennes qui se situent entre 8 h et 22 h

### EN BREF

L'Institut de la santé et de la vie (ISSV) est présentement à la recherche d'une ressource dynamique, passionnée, capable de développer et de livrer des activités d'apprentissage authentiques afin de former une relève compétente dans le domaine de l'hygiène dentaire. La personne titulaire collabore étroitement avec les membres du corps professoral, évalue les étudiant.e., conseille celles et ceux éprouvant des difficultés et participe à multiples projets novateurs. De plus, cette personne s'assure de la qualité et de la pertinence de la formation en tenant compte des besoins émergents de l'industrie.

### EXIGENCES

Vous détenez un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans le domaine de l'hygiène dentaire, de l'éducation, des sciences, des sciences de la santé, de l'administration en santé ou autre domaine pertinent.

Trois (3) années d'expérience à temps plein ou l'équivalent à titre d'hygiéniste dentaire, avoir une excellente connaissance des normes d'exercice professionnelles provinciales et nationales ainsi que du modèle de pratique de l'hygiène dentaire.

Vous devez aussi détenir un permis d'exercice valide et sans restriction émis par l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario (OHDO).

Les éléments suivants seront considérés comme des atouts :

- Un diplôme de deuxième cycle universitaire;
- De l'expérience en assistance dentaire;
- De l'expérience en enseignement;
- Avoir complété une formation en pédagogie et/ou andragogie;
- Une connaissance avérée des stratégies de réussite des étudiant.e.s dans un cadre postsecondaire.

Vous êtes une personne reconnue pour votre capacité à enrichir les équipes de travail et à vous adapter aisément aux changements. Vous êtes une personne orientée vers l'amélioration continue de vos compétences et vous vous distinguez par l'excellence de votre service et votre leadership inclusif valorisant la diversité. Votre maîtrise du français, écrit et oral, est de niveau avancé. Votre maîtrise de l'anglais, écrit et oral, est de niveau intermédiaire.

Selon le plan de classification du personnel scolaire permanent en vigueur, une rémunération annuelle se situant entre 73 079 \$ et 126 689 \$ est applicable pour ce poste. En tant que membre du personnel scolaire permanent de La Cité, vous bénéficiez entre autres des avantages suivants :

- 43 jours de vacances annuelles;
- D'une gamme complète d'avantages sociaux (régime de retraite, régimes d'assurance maladie);
- L'accès à des bourses des droits de scolarité pour vous et votre famille immédiate;
- D'un complexe sportif gratuit;
- Accès à un programme d'aide aux employés;
- Et plus encore!

## SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

**La date limite pour soumettre votre candidature est le 11 février 2024. Pour postuler, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Faites carrière à La Cité](#)**

Pour soumettre votre candidature, acheminez votre curriculum vitae en français et une copie des diplômes appropriés. Pour les certificats et diplômes venant de l'étranger, vous devez également envoyer une preuve confirmant que vos titres de compétences sont comparables aux normes canadiennes. Notez que le système Web permet de joindre un seul fichier. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le secteur Ressources humaines et culture organisationnelle au [rhgen@lacitec.on.ca](mailto:rhgen@lacitec.on.ca).

Veillez noter que les membres du personnel permanent à temps plein, les membres du personnel actuels à charge partielle ou les membres du personnel qui ont été employés à charge partielle quatre mois avant l'affichage auront priorité. À défaut de pourvoir au poste à l'interne, les candidatures externes pourront être considérées. Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour ce poste. Veuillez toutefois noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour la suite du processus.

Le Collège La Cité adhère aux principes de l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, un permis de travail octroyant le droit de travailler au Canada est exigé avant l'embauche.

Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le Collège La Cité prend des mesures d'adaptation pendant les processus de recrutement, de sélection et d'évaluation à la demande des candidat.e.s en situation de handicap.